



asbl SOCOBEL
Société de Contrôles Belges & Européens
Organisme de Contrôle Agréé par l'État
S.E.C.T.- Engins de levage - Ascenseurs
Installations Electriques

Siège Social & de correspondance: Rue des Bada 7
B-4317 LES WALEFFES
TVA: BE 875 896 340
ING: 340-0864401-72
Tel : 019/32 63 11
Fax : 019/56 73 38
E-Mail: secretariat@socobel.be

Affaire n°: E/04/0100/20090828/01

Date de visite : Le 28 août 2009

RAPPORT D'EXAMEN DE CONFORMITE/ DE VISITE DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE DOMESTIQUE A BASSE ET TRES BASSE TENSION

LIEU DE VISITE :	RESPONSABLE DES TRAVAUX:	PROPRIÉTAIRE/GESTIONNAIRE:
Nom, Prénom: Marlier Ludovic	Nom, Prénom:	Nom, Prénom: Marlier Ludovic
Rue: Neuville-bas, 34/16	N°carte identité:	Rue: Quai de longdoz, 38/003 l
B-6690 Vielsalm	N° TVA: BE	B-4000 Liège

1. CONCLUSION:

- L'installation est conforme au RGIE. La prochaine visite est à prévoir avant ledélai prescrit par la réglementation en vigueur.
 L'installation n'est pas conforme au RGIE. La prochaine visite est à prévoir avant le ... 18 mois.. Par le même organisme de contrôle.
 Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment du contrôle doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas ou, lors de cette nouvelle visite de contrôle, après max.1 an des infractions subsistent l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à l'administration de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

2. TYPE DE CONTROLE: Base de l'examen : RGIE et de la procédure interne : PRO-INS-E-02- 01- 02

<input type="checkbox"/> Art.270	<input type="checkbox"/> Mise en usage	<input type="checkbox"/> Modification	<input type="checkbox"/> Extension	<input checked="" type="checkbox"/> Art.86	<input type="checkbox"/> Art.271 bis	<input checked="" type="checkbox"/> Unité d'habitation	<input type="checkbox"/> Autre
<input type="checkbox"/> Art.271	<input type="checkbox"/> Périodique	<input type="checkbox"/> Contrôle		<input type="checkbox"/> Art.87	<input type="checkbox"/> Art.278	<input type="checkbox"/> Unité de travail domestique	
<input checked="" type="checkbox"/> Art.276	<input checked="" type="checkbox"/> bis	<input type="checkbox"/> Renforcement	<input checked="" type="checkbox"/> Transfert de propriété			<input type="checkbox"/> Parties communes	

3. DONNEES GENERALES DE L'INSTALLATION

Données distributeur : Nom du GRD :

EAN / EAN Non communiqué - Compteur kWh non placé

Protection branchementA/Max. À placer. Colonne d'alimentation : Type :- Section : X mm²

Données installation:

Tension nominale: ~~230~~ V - Courant nominal max.: 16 A - Type de prise de terre : boucle de terre - piquets - non visible

Câble d'alimentation tableau principal : Type : ...XVB..... - Section : 59 X 10 mm²

Description installation : voir annexes

Disp.de Sect.Gén.: 40...A/...30...mA.- Nombre de tableau(x) : 1 - Nombre de circuit(s) terminau(x): 8

CIRCUITS	PROTECTIONS	mm ²	CIRCUITS	PROTECTIONS	mm ²	CIRCUITS	PROTECTIONS	mm ²
A	Disj II 10A	?	F-H	Disj 40A 30mA	?			
B, C, D, F, G	Disj II 16A	?						
E	Disj III 20A	?						
H	Disj III 16A	?						

4. MESURES - TESTS - CONTROLES VISUELS - SCELLE:

- * Contacts dir. - * Contacts Indir. - * Montage - Appareils - * Matériel - * I>/section - * Schémas - * Contrôle boucle de défaut
 Ⓞ Résistance de dispersion de la prise de terre: 8 Ω / Ⓞ Isolement général : ? MΩ / Ⓞ continuité de terre - Ⓞ Test dispositif diff.
 Le dispositif différentiel général : était plombé - a été plombé - Ⓞ n'a pas été plombé - n'est pas plombable - absence de différentiel

5. INFRACTIONS - REMARQUES:

Infractions : <input type="checkbox"/> Néant 1501, 1502, 1061, 1062, 1091 1104 → la mesure d'isolement n'a pas pu être réalisée, y remédier.	Remarques : <input type="checkbox"/> Néant Nous n'avons pas eu accès à l'intérieur du TERT.
--	--

Inspecteur (Nom et Signature)
Pour SoCoBel ASBL
Philippe Lecourt

Le demandeur (Nom et Signature)
Marlier Ludovic

Visa du GRD

